

La formation en alternance, premier choix à l'école?

BENOIT DRÈZE

Député wallon cdH, conseiller communal à Liège et entrepreneur social

Pour la formation des adultes, le consensus grandit autour de la formation en alternance. En Région wallonne, l'IFAPME est largement mis à contribution. Les partenaires sociaux sont invités à augmenter les places de stage. Au niveau de l'enseignement supérieur, un décret est en préparation en vue de créer des filières d'enseignement en alternance (en information et communication, sciences politiques et sociales, sciences économiques et de gestion, sciences biomédicales et pharmaceutiques, sciences, sciences agronomiques et ingénierie biologique, sciences de l'ingénieur et technologie, art de bâtir et urbanisme).

Il est donc temps de proposer une révolution copernicienne au niveau de l'enseignement obligatoire. Depuis la création des Cefa (centres de formation en alternance) en 1991, les élèves du secondaire accèdent généralement à l'enseignement en alternance école/entreprise après un processus de relégation en cascade: échec dans le général, puis en technique, puis en professionnel, Cefa enfin. Dans ces conditions, redorer l'image de l'alternance relève a priori de la mission impossible!

Soulever des montagnes

À l'inverse, des pays comme l'Allemagne, l'Autriche, la Suède ou la Suisse misent sur l'alternance souvent dès l'âge de 15 ans. Cette méthode pédagogique y constitue le premier choix des élèves et de leurs parents dans de nombreuses filières.

En Suisse, la proportion des jeunes qui optent pour une formation en alternance monte même à 64% (5% en Wallonie). Dans les filières concernées, à l'inverse de chez nous, l'enseignement de plein exercice est minoritaire (6% des jeunes en

Suisse).

Les résultats parlent d'eux-mêmes: le taux de chômage des jeunes (15-24 ans) est de 2,8% en Suisse pour... 28,8% en Wallonie.

Opter pour le modèle suisse dès 15 ans en Fédération Wallonie-Bruxelles nécessite de soulever des montagnes. Notamment, convaincre les parents que ce choix peut être un must pour leur enfant et non un enlèvement dans une filière de relégation. Pour cela, nous proposons de commencer par deux options radicales.

La première option est de mettre en œuvre des expériences-pilotes de formation en alternance dans des filières métiers plus élaborées et attractives que celles proposées actuellement en Cefa. Par exemple: mécanicien automobile, animateur socio-sportif, technicien chimiste, horticulteur, cuisiniste, etc. Ces filières sont actuellement réservées à l'enseignement qualifiant de plein exercice.

Notre seconde proposition est de former par l'alternance à certains métiers du qualifiant avec la possibilité de les prolonger, de manière organisée (avec une passerelle si nécessaire), par l'apprentissage d'un métier plus élaboré du supérieur (par exemple: aide-comptable puis bachelier en comptabilité, technicien en informatique puis bachelier en informatique de gestion, technicien en télécommunication puis ingénieur industriel, etc.).

Lettres de noblesse

L'idée est de redonner ses lettres de noblesse à la formation en alternance par son implémentation dans des filières d'excellence. Réussir un tel pari permettrait, dans un second temps, de généraliser progressivement la formation en alternance dans toutes les filières du qualifiant et aussi, dans une large mesure, de l'enseignement supérieur.

L'idée est, aussi, de proposer une offre pédagogique adaptée, dès 15 ans, à des

jeunes dont la personnalité fait qu'ils seraient motivés par une formation qui part de l'intelligence des mains pour conduire aux acquis intellectuels. Ces mêmes jeunes qui, aujourd'hui, tournent en rond dans des classes, avec une pédagogie magistrale ou des approches théoriques qui les prennent à contre-pied et les conduisent vers l'échec scolaire et la relégation.

Le modèle suisse de formation en alternance n'est pas tombé du ciel, il s'est

construit à travers le temps par des décisions politiques successives. La Suisse, qui était un pays pauvre au XIX^e siècle, est devenue ensuite une nation prospère avec un taux de chômage actuellement très bas (3%). L'explication principale de cette évolution est d'avoir misé sur la formation en alternance.

La Wallonie a fait le chemin inverse: la qualité de nos ouvriers et de nos ingénieurs ont fait de la Wallonie du XIX^e siècle la deuxième puissance industrielle du monde derrière le Royaume-Uni. Si la Wallonie a progressivement régressé au cours du siècle suivant, c'est notamment par abandon progressif de la formation en alternance. Nous en sommes convaincus, pour la Wallonie, l'avenir est à la formation en alternance!

En Suisse, la proportion des jeunes qui optent pour une formation en alternance monte à 64% (5% en Wallonie).

Les résultats parlent d'eux-mêmes: le taux de chômage des jeunes (15-24 ans) est de 2,8% en Suisse pour... 28,8% en Wallonie.